

PROGRAMME DE FORMATION POUR LE PASSAGE DE LA CATÉGORIE A2 DU PERMIS DE CONDUIRE À LA CATÉGORIE A

SEQUENCE 1 : CONNAISSANCES THEORIQUES (DUREE 1 HEURES 30 MN - INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES)

Explications et échanges sur :

- L'expérience de la conduite moto de l'élève, permis détenus, année d'obtention, kilomètres parcourus par an, type de motocyclette utilisée, perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage...
- Statistiques globales de l'accidentalité routière, des risques et des statistiques spécifiques à la conduite des motocyclettes
- Les comportements par rapport au phénomène vitesse : vitesse et perception visuelle ; vitesse et trajectoire (regard, freinage, maintien de l'allure et accélération), vitesse et conséquences sur l'équilibre (la force centrifuge, le freinage, l'adhérence)
- La circulation inter-files des motocyclistes et sur les règles encadrant cette pratique
- Le port des équipements de protection pour la sécurité et les conséquences pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.
- Les produits psychoactifs : statistiques, liens entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière, les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite, les sanctions.

SEQUENCE 2 : MAITRISE PRATIQUE SUR PISTE (DUREE : 2 HEURES – INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES)

L'objectif de cette séquence est de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement, ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

Explications et travail sur :

- Les situations de changements de direction à droite et à gauche (mouvements et positionnements du regard, de la tête et du corps)
- Comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices.
- Le freinage : utilisation du frein avant et arrière, de façon dissociée et de façon concomitante
- Le transfert des masses
- S'arrêter et repartir en courbe.
- L'inclinaison du véhicule : travail du guidon, des pieds et des genoux.

SEQUENCE 3 : CONDUITE EN VILLE ET SUR ROUTE (DUREE : 3 HEURES 30 MN – INDIVIDUELLES OU COLLECTIVES)

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite de l'élève, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves.

Dans le véhicule suiveur, l'enseignant est en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette. L'élève effectue 3 heures au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation. L'élève peut pratiquer la circulation inter-files dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.

Ce bilan comprend :

- Le ressenti de l'élève sur sa prestation
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation
- Un bilan de cette prestation réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kw.

FORMATION

DUREE : 7 heures

RYTHME : en continu ou selon planning école et élève

OBJECTIFS :

- ⇒ Maîtriser le maniement du véhicule hors et en circulation et de partager l'espace dans le respect des règles du code de la route

PUBLIC CONCERNE :

- ⇒ Candidat désirant obtenir le permis de conduire de la catégorie A

PREQUIS :

- ⇒ 2 ans de permis A2

MATERIEL REQUIS :

- ⇒ Casque homologué, gants homologués, blouson, chaussures montantes et fermées

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ⇒ Moyens audio-visuels (TV grand écran, BOX Ediser et ENPC)
- ⇒ Motocyclette de 125 cm3
- ⇒ Piste fermée adaptée aux exercices plateau
- ⇒ Zones de circulations adaptées
- ⇒ Gilets de haute visibilité spécifiques
- ⇒ Matériel de radioguidage
- ⇒ Véhicule de catégorie B pour suivre en circulation

METHODES PEDAGOGIQUES :

- ⇒ Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques
- ⇒ Radioguidage pour les enseignements en circulation
- ⇒ Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors circulation
- ⇒ Auto-évaluation au fil des compétences

FORMATEURS :

- ⇒ Titulaires BEPECASER mention « deux-roues »

VALIDATION :

- ⇒ Attestation de suivi de formation.

Suivi et évaluation de l'action :

- ⇒ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

AUTO ECOLE MARYSE Michel Sarrazin

60 rue pasteur 47200 Marmande - Tél : 05 53 20 90 96/06 07 60 93 07 - Mail : ae.maryse@gmail.com

Agrément E0404730900 - Siret 38420601700061 - Code APE : 8553Z - Site internet : autoecole-maryse.fr